



Digne-les-Bains, le 13 mai 2016

**Opération de sécurité routière à destination des motards :**  
**Journée « Apprentissage de la trajectoire de sécurité »**  
**Dimanche 22 mai 2016 à partir de 8h30**

**Date limite des inscriptions : 20 mai 2016**

Dans le cadre des politiques de prévention et de lutte contre l'insécurité routière menées par le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, **une journée d'apprentissage de la trajectoire de sécurité à moto sera organisée le dimanche 22 mai 2016 à 8h30**, au départ de **Digne-les-Bains** ou de **La Brillanne**, au choix.

Cette opération, gratuite, s'adresse aux motocyclistes possédant le permis de conduire A ou A2, afin de les sensibiliser aux spécificités de la conduite de motos et de promouvoir une conduite apaisée dans le respect des règles de sécurité et du code de la route.

Au programme :

- le matin sur chaque site, une séance pédagogique et une mise en pratique dans le flux de circulation seront encadrées par les motocyclistes de la Gendarmerie nationale.
- Débriefing à l'arrivée à Digne-les-Bains.
- L'après-midi sera consacré à des ateliers pratiques en partenariat avec l'auto-école Maé Conduite et la Fédération Française des Motards en Colère.

L'opération est financée par le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.

**Les inscriptions sont limitées à 40 participants.**

Le formulaire d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site suivant :

- [www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr)

Contact presse : Sara Janssen- 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04